



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
2 juillet 2018
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2018
4-7 septembre 2018, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents
et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation	3
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
2. Dialogue structuré sur le financement	3
3. Égalité des sexes au PNUD	4
4. Programmes de pays et questions connexes	4
5. Évaluation	5
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
6. Dialogue structuré sur le financement du FNUAP	6
7. Budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021	7
8. Programmes de pays et questions connexes	7
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i>	
9. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	8
<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
10. Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	8
11. Questions financières, budgétaires et administratives	9
12. Méthodes de travail des Conseils d'administration	9
13. Visites sur le terrain	10



14. Questions diverses.....	10
Plan de travail provisoire	
Deuxième session ordinaire de 2018	11

Point 1

Questions d'organisation

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de sa deuxième session ordinaire de 2018 et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétariat. Il souhaitera peut-être approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2018. Les observations formulées par les membres du Conseil concernant le projet de rapport qui leur avait été communiqué ont été incorporées dans le rapport final.

Conformément à sa décision 96/25, le Conseil d'administration est actuellement saisi d'un projet de plan de travail pour 2019, dont la version définitive, qui sera établie par le secrétariat en étroite consultation avec le Comité restreint du Conseil, lui sera présentée pour adoption à sa première session ordinaire de 2019.

Documentation :

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires (DP/2018/L.3)

Rapport de la session annuelle de 2018 (DP/2018/17)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2018 (DP/2018/18)

Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2019 (DP/2018/CRP.2)

Débat consacré au PNUD

Point 2

Dialogue structuré sur le financement

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du rapport sur l'examen annuel de la situation financière de 2017 et du rapport sur l'état des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de ses fonds et programmes associés pour l'année 2018 et au-delà.

Le rapport sur l'examen annuel de la situation financière comprend une étude et une analyse financières approfondies des activités du PNUD au niveau global. L'Administrateur y présente une évaluation des résultats du Programme par source de fonds disponibles pour la programmation – ressources ordinaires du PNUD, autres ressources et Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) – et dresse le bilan de la situation financière à la fin de 2017 en fournissant des éléments de comparaison par rapport à l'année précédente.

Le Conseil sera également saisi du rapport sur l'état des engagements de financement au titre des ressources ordinaires pour 2018 et au-delà, ainsi que d'un récapitulatif des contributions reçues en 2017 au titre des ressources ordinaires et autres ressources pour le PNUD, le FENU et le programme des Volontaires des Nations Unies. Le rapport de cette année montre que le PNUD bénéficie d'un appui soutenu, comme en témoigne l'augmentation de 1 % du montant total des ressources disponibles depuis 2016 et de 4 % depuis 2014. Toutefois, ces augmentations s'accompagnent d'une diminution des ressources ordinaires et d'une forte concentration d'autres ressources préaffectées. Le rapport met également en lumière le manque de prévisibilité des ressources ordinaires, moins de 30 % des contributions

annuelles ayant été versées dans le cadre d'engagements pluriannuels, ainsi que le nombre limité de principaux donateurs, les 10 premiers ayant versé 86 % de l'ensemble des contributions en 2017. Le rapport expose les raisons pour lesquelles les ressources ordinaires sont importantes et donne un aperçu de l'action menée par le PNUD pour examiner des mesures incitatives et des mécanismes permettant d'accroître le nombre de ses donateurs et d'encourager ces derniers à fournir d'autres ressources moins strictement préaffectées, conformément au plan stratégique.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans les rapports.

Documentation :

Examen annuel de la situation financière de 2017 (DP/2018/19)

Informations détaillées sur l'examen annuel de la situation financière de 2017 (DP/2018/19/Add.1)

État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du Programme des Nations Unies pour le développement et de ses fonds et programmes associés pour 2018 et au-delà (DP/2018/20)

Point 3

Égalité des sexes au PNUD

La stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021 est la troisième du genre. Elle présente les priorités et principes fondamentaux du Programme ainsi que les points de départ possibles pour la réalisation des objectifs en matière d'égalité des femmes et des hommes dans les trois contextes de développement énoncés dans le plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021. Y sont également recensés les domaines prioritaires aux fins de la mise en œuvre de la solution type n° 6 du plan stratégique visant à promouvoir l'égalité hommes-femmes ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles. La stratégie tient compte des recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation de la contribution du PNUD à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes menée en 2015 et de la réponse communiquée par la direction comme suite à cette évaluation. Elle est conforme aux exigences énoncées dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le chapitre commun des plans stratégiques du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Documentation :

Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes, 2018-2021 (DP/2018/21)

Point 4

Programmes de pays et questions connexes

Au titre de ce point, il sera demandé au Conseil d'administration : a) de prendre note des premières prolongations d'un an des programmes de pays pour Cuba et le Mexique pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 ; b) d'approuver la prolongation de deux ans du programme pour l'Afghanistan pour la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021 ainsi que la deuxième prolongation d'un an

du programme pour le Libéria pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 ; c) d'examiner et d'approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour le Bénin, la Guinée équatoriale, le Lesotho, la Namibie, le Sénégal et le Soudan du Sud ; le Bhoutan et les Philippines ; la Libye.

Documentation :

Prolongation des programmes de pays ([DP/2018/22](#))

Afrique

Descriptif de programme de pays pour le Bénin ([DP/DCP/BEN/3](#))

Descriptif de programme de pays pour la Guinée équatoriale ([DP/DCP/GNQ/3](#))

Descriptif de programme de pays pour le Lesotho ([DP/DCP/LSO/3](#))

Descriptif de programme de pays pour la Namibie ([DP/DCP/NAM/3](#))

Descriptif de programme de pays pour le Sénégal ([DP/DCP/SEN/3](#))

Descriptif de programme de pays pour le Soudan du Sud ([DP/DCP/SSD/3](#))

Asie et Pacifique

Descriptif de programme de pays pour le Bhoutan ([DP/DCP/BTN/2](#))

Descriptif de programme de pays pour les Philippines ([DP/DCP/PHL/3](#))

États arabes

Descriptif de programme de pays pour la Libye ([DP/DCP/LBY/3](#))

Point 5 Évaluation

Dans le cadre de son plan pluriannuel (2018-2021) approuvé par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2018, le Bureau indépendant d'évaluation a procédé à une évaluation des services de financement commun interorganisations fournis par le PNUD. Il s'agissait d'examiner l'efficacité et l'efficience de ces services, que le PNUD fournit par l'intermédiaire du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, ainsi que de faire des constats, de tirer des conclusions et de formuler des recommandations afin d'orienter et d'améliorer le positionnement du Programme en tant que fournisseur de ce type de services. Il s'agissait également de déterminer dans quelle mesure la gestion des fonds de financement commun répondait aux préoccupations des deux grandes catégories de partenaires du PNUD – les donateurs et les organismes des Nations Unies participants – et servait les objectifs de l'instrument de financement du programme conjoint et du fonds d'affectation spéciale multidonateurs, en particulier le renforcement de l'harmonisation de l'action des donateurs, de la cohérence des programmes des Nations Unies, de la coordination interorganisations et des mesures incitatives à l'appui de la collaboration au sein du système des Nations Unies pour le développement. Il s'agissait en outre de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les donateurs choisissaient un mécanisme de financement plutôt qu'un autre, ainsi que les conditions dans lesquelles ceux-ci préféreraient que les fonds de financement commun de l'Organisation soient gérés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du PNUD. Les résultats de cette évaluation et la réponse de l'administration y afférente devraient permettre d'orienter le positionnement stratégique qu'adoptera le Bureau pour s'établir comme premier fournisseur de services de financement commun interorganisations à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Conseil sera également saisi d'une évaluation des services opérationnels interorganisations fournis par le PNUD, qui a été menée dans le cadre du plan pluriannuel (2018-2021) du Bureau, tel qu'approuvé par le Conseil à sa première session ordinaire de 2018. Il s'agissait d'évaluer l'efficacité et l'efficience des services opérationnels interorganisations fournis par le Programme, ainsi que de faire des constats, de tirer des conclusions et de formuler des recommandations en vue d'orienter et de renforcer les contributions du PNUD en tant que fournisseur de ce type de services. L'évaluation, qui portait sur la période allant de 2010 à 2017, visait globalement à examiner les structures opérationnelles en place et à déterminer si le PNUD gérait les services opérationnels de façon efficace et efficiente tout en répondant aux besoins et aux attentes des entités des Nations Unies bénéficiant de ces services à l'échelon national, régional et mondial. Bien que la réforme en cours du système des Nations Unies pour le développement ait été prise en compte lors de l'évaluation, l'équipe n'a pas adapté ses constats, conclusions et recommandations en fonction des réformes envisagées, celles-ci n'ayant pas encore été menées à bien. Les résultats de l'évaluation et la réponse de l'administration y afférente devraient permettre d'orienter le positionnement stratégique qu'adoptera le PNUD pour s'établir comme premier fournisseur de services opérationnels interorganisations à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision sur ce point.

Documentation :

Évaluation des services de financement commun interorganisations fournis par le PNUD ([DP/2018/23](#))

Réponse de l'administration à l'évaluation des services de financement commun interorganisations fournis par le PNUD ([DP/2018/24](#))

Évaluation des services opérationnels interorganisations fournis par le PNUD ([DP/2018/25](#))

Réponse de l'administration à l'évaluation des services opérationnels interorganisations fournis par le PNUD ([DP/2018/26](#))

Débat consacré au FNUAP

Point 6

Dialogue structuré sur le financement du FNUAP

Le Conseil d'administration a tenu un dialogue structuré sur le financement dans le contexte des objectifs de développement durable et de l'évolution de la situation en matière de financement. Le FNUAP présentera un rapport sur l'action menée pour continuer d'examiner des mesures incitatives, des mécanismes et des guichets de financement permettant d'accroître le nombre de ses donateurs, d'améliorer la communication avec ceux-ci et de poursuivre le dialogue sur les moyens d'améliorer la qualité des contributions à l'appui du financement des objectifs du développement.

Conformément aux décisions [99/5](#) et [2000/9](#), dans lesquelles le Directeur exécutif a été prié de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et de cofinancement, le rapport présente les engagements de financement pris à l'égard du FNUAP par les États Membres et autres donateurs, ainsi que les prévisions pour 2018 et au-delà.

L'additif au rapport sur les contributions comporte une proposition visant à améliorer les dialogues structurés sur le financement, ainsi que l'a demandé le Conseil dans sa décision 2017/25.

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision sur les problèmes de financement du FNUAP.

Documentation :

Rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes pour 2018 et au-delà ([DP/FPA/2018/10](#))

Additif : proposition du FNUAP relative aux dialogues structurés sur le financement

Les annexes au rapport sur les contributions sont disponibles sur le site Web du FNUAP.

Point 7

Budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021

Le projet de révision du budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 présente les ressources qui contribueront à la réalisation du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Fonds pour cette période. Le budget intégré doit être examiné conjointement avec le plan stratégique du FNUAP pour la période 2018-2021 et ses annexes.

Le FNUAP a présenté le projet de révision du budget intégré au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qui publiera son propre rapport sur la question.

Documentation :

Budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021, révision ([DP/FPA/2018/8](#))

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021, révision ([DP/FPA/2018/9](#))

Les annexes à la révision du budget intégré pour la période 2018-2021 sont disponibles sur le site Web du FNUAP.

Point 8

Programmes de pays et questions connexes

Il sera demandé au Conseil d'administration : a) d'approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme pour les pays suivants : Bénin, Bhoutan, Burundi, Équateur, Guinée équatoriale, Lesotho, Libye, Malawi, Namibie, Nicaragua, Philippines, Sénégal, Soudan du Sud et Togo ; b) de prendre note des premières prolongations d'un an des programmes pour les Comores, le Congo et le Mexique ; c) d'approuver la deuxième prolongation d'un an des programmes pour le Libéria et la République démocratique du Congo.

Documentation :

Prolongations des programmes de pays ([DP/FPA/2018/11](#))

Descriptifs de programme pour les pays suivants :

Bénin ([DP/FPA/CPD/BEN/8](#))

Bhoutan ([DP/FPA/CPD/BTN/7](#))

Burundi ([DP/FPA/CPD/BDI/8](#))

Équateur ([DP/FPA/CPD/ECU/7](#))
Guinée équatoriale ([DP/FPA/CPD/GNQ/7](#))
Lesotho ([DP/FPA/CPD/LSO/7](#))
Libye ([DP/FPA/CPD/LBY/1](#))
Malawi ([DP/FPA/CPD/MWI/8](#))
Namibie ([DP/FPA/CPD/NAM/6](#))
Nicaragua ([DP/FPA/CPD/NIC/9](#))
Philippines ([DP/FPA/CPD/PHL/8](#))
Sénégal ([DP/FPA/CPD/SEN/8](#))
Soudan du Sud ([DP/FPA/CPD/SSD/3](#))
Togo ([DP/FPA/CPD/TGO/7](#))

Débat consacré à l'UNOPS

Point 9

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Dans sa résolution [39/220](#), l'Assemblée générale a demandé que soient régulièrement communiquées des données relatives aux achats effectués par les organismes des Nations Unies s'occupant des activités opérationnelles. Depuis 2008, conformément à la décision 2007/38 du Conseil d'administration, le Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) se charge d'établir et de présenter ce rapport, dont la dernière version en date comporte une analyse des biens et des services achetés par 40 organismes des Nations Unies en 2017 pour un montant de 18,6 milliards de dollars. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

La Directrice exécutive de l'UNOPS soumettra à l'examen des membres du Conseil ses observations sur le rapport établi par le Corps commun d'inspection (CCI) à l'issue de l'examen de la gestion et de l'administration du Bureau, qui a été mené dans le cadre du programme de travail du CCI pour 2017 et s'inscrit dans une série d'examens analogues des organismes des Nations Unies.

Documentation :

Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités des Nations Unies en 2017 ([DP/OPS/2018/5](#))

Réponse du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets à l'examen consacré par le Corps commun d'inspection à la gestion et à l'administration du Bureau ([DP/OPS/2018/6](#))

Débat consacré aux questions communes

Point 10

Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Le rapport conjoint PNUD/FNUAP traite de la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et met l'accent sur les quarantième et quarante et unième réunions du Conseil de coordination, tenues respectivement en juin et décembre 2017. Il met en évidence les contributions du PNUD et du FNUAP à la lutte contre le VIH/sida. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

Documentation :

Rapport sur la mise en œuvre des décisions et des recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ([DP/2018/27](#) – [DP/FPA/2018/12](#))

Point 11**Questions financières, budgétaires et administratives**

Le rapport commun du PNUD, du FNUAP, de l'UNICEF et d'ONU-Femmes sur le recouvrement des coûts est élaboré en application des décisions 2017/11 et 2017/14 du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, dans lesquelles le Conseil a prié le PNUD, agissant en collaboration avec le FNUAP, ONU-Femmes et l'UNICEF, de poursuivre les consultations avec les États Membres au sujet du principe de recouvrement des coûts et de présenter des propositions fondées sur l'analyse des faits en vue d'harmoniser les principes de recouvrement des coûts du PNUD, du FNUAP, d'ONU-Femmes et de l'UNICEF, en y apportant des modifications si nécessaire, afin qu'elles puissent être examinées par les Conseils d'administration respectifs à leur session annuelle de 2018 au plus tard. Il est rappelé qu'un projet de rapport commun sur le recouvrement des coûts a été communiqué au Conseil en avril 2018. Par la suite, celui-ci est convenu d'en reporter l'examen à la deuxième session ordinaire de 2018.

Le rapport du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les passations de marchés en commun donne un aperçu des principales constatations et conclusions relatives aux achats groupés effectués en 2017 et présente les initiatives en cours en 2018. Le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS ont commencé à évaluer les possibilités d'achats groupés en janvier 2011 afin de rationaliser les procédures, d'améliorer les pratiques en matière d'achats et de faire baisser les prix pour l'ensemble des organismes participants. Le rapport présente désormais des informations détaillées sur la diversité et la nature des achats groupés effectués par les trois organisations, qui concernent une série de produits et de secteurs et contribuent directement à l'exécution des projets et des programmes. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note du présent rapport et faire des observations sur les activités d'achats groupés menées en 2017, ainsi que celles en cours en 2018.

Documentation :

Rapport commun sur le recouvrement des coûts ([DP/FPA-ICEF-UNW/2018/1](#))

Rapport du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les passations de marchés en commun ([DP-FPA-OPS/2018/1](#))

Point 12**Méthodes de travail des Conseils d'administration**

Dans ses décisions 2018/5, 2018/10 et 2018/12, le Conseil d'administration a engagé son secrétariat à collaborer avec les secrétariats respectifs des Conseils d'administration de l'UNICEF et d'ONU-Femmes afin d'apporter une réponse commune aux conclusions sur les méthodes de travail issues de la réunion conjointe de 2018 des Conseils d'administration, au plus tard quatre semaines avant la deuxième session ordinaire de 2018, afin de permettre la tenue de consultations entre les États Membres avant cette session.

Point 13

Visites sur le terrain

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport sur la visite conjointe effectuée du 29 avril au 3 mai 2018 en Ouganda par les Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que du rapport sur la visite effectuée par les membres du Conseil en Haïti du 24 au 29 juin 2018. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ces rapports.

Documentation :

Rapport sur la visite conjointe effectuée en Ouganda par les Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM ([DP/FPA/OPS-ICEF-UNW-WFP/2018/CRP.1](#))

Rapport sur la visite effectuée en Haïti par le Conseil d'administration ([DP/FPA/OPS/2018/CRP.1](#))

Point 14

Questions diverses

Plan de travail provisoire
Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS
Deuxième session ordinaire de 2018
(4-7 septembre 2018, New York)

<i>Jour/Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Mardi 4 septembre	10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport de la session annuelle de 2018 <p>Débat consacré au FNUAP</p> Déclaration de la Directrice exécutive
	15 heures-17 h 45		Déclaration de la Directrice exécutive (<i>suite</i>)
		7	Budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021 (<i>D</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Révision du budget intégré du FNUAP pour la période 2018-2021
	<i>17 h 45-18 heures</i>		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
Mercredi 5 septembre	10 heures-13 heures	6	Débat consacré au FNUAP (<i>suite</i>) Dialogue structuré sur le financement (<i>D</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes pour 2018 et au-delà <p>Débat consacré au PNUD</p>
		2	Dialogue structuré sur le financement (<i>D</i>) <ul style="list-style-type: none"> • Examen annuel de la situation financière de 2017 • État des engagements de financement au titre des ressources ordinaires du PNUD et de ses fonds et programmes associés pour 2018 et au-delà
	15 heures-16 h 30		Débat consacré à l'UNOPS Déclaration de la Directrice exécutive
		9	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités des Nations Unies en 2017 (<i>D</i>) • Réponse de l'UNOPS à l'examen consacré par le Corps commun d'inspection à la gestion et à l'administration du Bureau
	16 h 30-17 h 45	8	Débat consacré au FNUAP (<i>suite</i>) Programmes de pays et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des descriptifs de programme de pays • Prolongation de programmes de pays
	<i>17 h 45-18 heures</i>		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
Judi 6 septembre	10 heures-13 heures		Débat consacré au PNUD (<i>suite</i>) Déclaration de l'Administrateur

<i>Jour/Date</i>	<i>Horaire</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Vendredi 7 septembre	15 heures-17 h 45	3	Déclaration de l'Administrateur (<i>suite</i>) Égalité des sexes au PNUD (<i>D</i>) • Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes, 2018-2021
	17 h 45-18 heures		<i>Consultations sur les projets de décision</i>
	10 heures-13 heures	4	Programmes de pays et questions connexes • Présentation et approbation des descriptifs de programme de pays • Prolongation de programmes de pays
		5	Évaluation (<i>D</i>) • Évaluation des services de financement commun interorganisations fournis par le PNUD et réponse de l'administration • Évaluation des services opérationnels interorganisations fournis par le PNUD et réponse de l'administration
		10	Débat consacré aux questions communes Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida • Rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur la mise en œuvre des décisions et des recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
	15 heures-18 heures	11	Questions financières, budgétaires et administratives • Rapport commun sur le recouvrement des coûts (<i>D</i>) • Rapport du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les passations de marchés en commun
		12	Méthodes de travail des conseils d'administration (<i>D</i>)
		13	Visites sur le terrain • Rapport sur la visite conjointe effectuée en Ouganda • Rapport sur la visite effectuée en Haïti par le Conseil d'administration
		14	Questions diverses • Déclaration du Président du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS ainsi que d'ONU-Femmes • Adoption des décisions en attente
		1	Questions d'organisation • Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2019 • Adoption des plans de travail provisoires pour la première session ordinaire de 2019